

d'Hugues de Nagu, seigneur de Varennes, Laye, les Chézaux et Prusilly, qui testa en 1537.

Philibert de Saint-Romain, frère de ladite Françoise, ayant accompagné dans sa défection le connétable de Bourbon, dont il était chambellan, tous les biens de sa famille furent confisqués par le roi François I<sup>er</sup> ou sa mère et donnés à Pierre de Vuarly, grand maître des eaux et forêts de France ; celui-ci donna le dénombrement de Montchervet le 25 août 1540.

Montchervet fut ensuite restitué aux Nagu ; Philibert de Nagu, fils de Françoise de Saint-Romain, le possédait en 1542 ; il y avait pour successeur, en 1566, son fils Jean de Nagu ; celui-ci vendit, le 22 juillet 1567, la seigneurie de Montchervet à honorable Jean Voyret, en se réservant le droit de la racheter.

Le 15 juillet 1575, il vendit ce droit de réméré à maître Jean Farges.

En 1579, le seigneur de Montchervet possédait le tiers des dîmes de tous grains et fruits décimables, charnage et filets ès lieux de Valcolon, Sillouz, Tollin, Guillet, Berland, George, la Perroudière, Rossillon, Forillon, le Piney, Bonnefon, les Chaudures, les Néoli, Gojard et autres lieux.

En 1596, maître Antoine Farges, mari de Bénigne de Vacheron, était seigneur de Montchervet.

En 1602, Montchervet appartenait à Claude Farges, seigneur de Ronzières, notaire, greffier de la châtellenie de Ternand, marié à Marguerite d'Olifaut.

En 1611, la terre et seigneurie de Montchervet dépendaient de la justice de Rochefort ; une rente noble en dépendait.

En 1620, Benoît de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort, acheta dudit Claude Farges le château et seigneurie de